



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 95887

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le financement des établissements d'hébergement des personnes âgées. La MECSS souhaite que s'ouvre un débat pour qu'une autorité compétente en matière de financement des investissements des établissements d'hébergement soit clairement désignée, qu'il s'agisse des départements, des régions ou de la sécurité sociale. En conséquence, il souhaiterait connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95887

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5813